

La Suisse comme laboratoire d'une UE refondée ?

Les exigences posées par David Cameron pour le maintien de la Grande Bretagne dans l'UE ouvrent certainement des perspectives positives pour la Suisse. Tout particulièrement la volonté d'attribuer aux parlements nationaux un droit de veto sur les décisions communautaires remet au coeur des débats la question de la détermination nationale, de la démocratie en général et, partant, celle centrale pour la Suisse, de la co-existence de la démocratie directe et du droit européen.

La Grande Bretagne a longtemps été un partenaire de choix de notre pays au sein de l'Association européenne de libre-échange. Sur de nombreux sujets, il existe entre les deux Etats une communauté de vue certaine. Depuis son adhésion, la GB n'a jamais donné l'impression d'être vraiment à l'aise au sein de l'UE et surtout d'y trouver son compte. Chacun se souvient du « I want my money back » de Margareth Thatcher. Au risque de caricaturer, l'UE y est perçue comme un mal nécessaire, que l'on accepte pour maintenir vivante la solidarité européenne, mais qui freine souvent au lieu de libérer les énergies, les énergies économiques surtout.

Si l'édifice européen a chancelé durant la crise financière, s'il a survécu au tremblement de terre grec, il risque de se noyer sous le tsunami migratoire et sombrer corps et âme si la GB s'en dissociait. Faut-il s'en réjouir en Suisse? Oui pour le débat qui s'ouvre. Mais certainement pas si au final, l'UE devait devenir un colosse aux pieds encore plus fragiles. Car nous avons besoin d'une UE solide, qui constitue – on ne le répète jamais trop – le principal débouché pour nos exportations. Si nous voulons maintenir et renforcer la croissance nécessaire au maintien de notre qualité de vie, nous sommes donc fortement tributaires du succès de nos voisins.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter de l'attitude anglaise décomplexée et pragmatique, qui constitue bien plus qu'une posture de début de négociation, puisqu'elle commande un changement de paradigme, une refonte des règles démocratiques de la construction communautaire.

Si la priorité actuelle est la problématique migratoire, les questions institutionnelles arrivent ainsi en seconde position. Dorénavant à Bruxelles, les positions de la Suisse sur ce dernier sujet, jusqu'ici systématiquement dénigrées, pourraient bien être considérées sous un angle moins dédaigneux. Le Conseil fédéral semble donc posséder aujourd'hui une carte nouvelle à jouer. Egalement, la « quadrature du cercle » qu'il cherche à réaliser depuis la votation populaire sur la libre circulation des personnes pourrait bien lui être chuchotée de l'autre côté de la Manche.

Pierre-André Roduit

Candidat PLR aux élections municipales, Vevey